

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001734100138	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC COEUR D'HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 27

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 28

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 29

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 31

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 32

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 36

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 37

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 39

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 40

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 755 000,00	1 755 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 755 000,00	1 755 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 047 500,00	3 047 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 047 500,00	3 047 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 802 500,00	4 802 500,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	590 500,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	0,00	482 750,00	482 750,00	482 750,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	91 000,00	91 000,00	91 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 010,00	0,00	29 250,00	29 250,00	29 250,00
Total des dépenses de gestion des services		1 150 510,00	0,00	1 268 000,00	1 268 000,00	1 268 000,00
66	Charges financières	125 000,00	0,00	153 000,00	153 000,00	153 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 300,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 278 810,00	0,00	1 455 000,00	1 455 000,00	1 455 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	213 836,96		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	406 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		619 836,96		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		1 898 646,96	0,00	1 755 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 755 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 342 000,00	0,00	1 439 000,00	1 439 000,00	1 439 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 200,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 374 200,00	0,00	1 469 000,00	1 469 000,00	1 469 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	324 446,96	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 698 646,96	0,00	1 469 000,00	1 469 000,00	1 469 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00
TOTAL		1 898 646,96	0,00	1 755 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 755 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	140 000,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 410 332,00	0,00	1 801 500,00	1 801 500,00	1 801 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	700 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 250 332,00	0,00	2 516 500,00	2 516 500,00	2 516 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	654 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	654 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 904 332,00	0,00	2 761 500,00	2 761 500,00	2 761 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00		286 000,00	286 000,00	286 000,00
	TOTAL	4 104 332,00	0,00	3 047 500,00	3 047 500,00	3 047 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	886 457,00	0,00	820 000,00	820 000,00	820 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 475 038,04	0,00	1 927 500,00	1 927 500,00	1 927 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 361 495,04	0,00	2 747 500,00	2 747 500,00	2 747 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	123 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	123 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 484 495,04	0,00	2 747 500,00	2 747 500,00	2 747 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	213 836,96		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	406 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	619 836,96		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL	4 104 332,00	0,00	3 047 500,00	3 047 500,00	3 047 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	14 000,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	665 000,00		665 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	482 750,00		482 750,00
014	Atténuations de produits	91 000,00		91 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 250,00		29 250,00
66	Charges financières	153 000,00	0,00	153 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	14 000,00	300 000,00	314 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 455 000,00	300 000,00	1 755 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 755 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	286 000,00	286 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	245 000,00	0,00	245 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	495 000,00	0,00	495 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 801 500,00	0,00	1 801 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	220 000,00	0,00	220 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 761 500,00	286 000,00	3 047 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 439 000,00		1 439 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	286 000,00	286 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 469 000,00	286 000,00	1 755 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 755 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	820 000,00	0,00	820 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 927 500,00	0,00	1 927 500,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 747 500,00	300 000,00	3 047 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 047 500,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	590 500,00	665 000,00	665 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	200 000,00	250 000,00	250 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	85 000,00	200 000,00	200 000,00
6062	Produits de traitement	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	200,00	200,00
6066	Carburants	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	13 000,00	13 000,00
611	Sous-traitance générale	1 200,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	150 000,00	55 000,00	55 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 300,00	5 300,00	5 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	0,00	1 500,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres	0,00	16 000,00	16 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	482 750,00	482 750,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	242 720,00	231 000,00	231 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 250,00	2 250,00
6411	Salaires, appointements, commissions	237 280,00	249 500,00	249 500,00
014	Atténuations de produits (7)	45 000,00	91 000,00	91 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	45 000,00	91 000,00	91 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 010,00	29 250,00	29 250,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	14 250,00	14 250,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 150 510,00	1 268 000,00	1 268 000,00
66	Charges financières (b) (8)	125 000,00	153 000,00	153 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	119 962,83	143 509,40	143 509,40
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 962,83	8 990,60	8 990,60
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 300,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 300,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	14 000,00	14 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	14 000,00	14 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 278 810,00	1 455 000,00	1 455 000,00
023	Virement à la section d'investissement	213 836,96	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	406 000,00	300 000,00	300 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	406 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		619 836,96	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		619 836,96	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 898 646,96	1 755 000,00	1 755 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 755 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	38 736,25
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 745,65
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 990,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 342 000,00	1 439 000,00	1 439 000,00
704	Travaux	60 000,00	80 000,00	80 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 087 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	111 000,00	91 000,00	91 000,00
70613	Participations assainissement collectif	30 000,00	60 000,00	60 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	54 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 200,00	30 000,00	30 000,00
741	Primes d'épuration	32 200,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 374 200,00	1 469 000,00	1 469 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	324 446,96	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	324 446,96	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 698 646,96	1 469 000,00	1 469 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	286 000,00	286 000,00
777	Quote-part subv invest transf cote résul	200 000,00	286 000,00	286 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	286 000,00	286 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 898 646,96	1 755 000,00	1 755 000,00

+		
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+		
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=		
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 755 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	140 000,00	495 000,00	495 000,00
2031	Frais d'études	140 000,00	385 000,00	385 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 410 332,00	1 801 500,00	1 801 500,00
21311	Bâtiments d'exploitation	350 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 226 052,00	875 000,00	875 000,00
21562	Service d'assainissement	834 280,00	926 500,00	926 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	700 000,00	220 000,00	220 000,00
2313	Constructions	700 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 250 332,00	2 516 500,00	2 516 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	654 000,00	245 000,00	245 000,00
1641	Emprunts en euros	654 000,00	245 000,00	245 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		654 000,00	245 000,00	245 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 904 332,00	2 761 500,00	2 761 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	286 000,00	286 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>200 000,00</i>	<i>286 000,00</i>	<i>286 000,00</i>
139111	<i>Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>200 000,00</i>	<i>286 000,00</i>	<i>286 000,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	286 000,00	286 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 104 332,00	3 047 500,00	3 047 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	886 457,00	820 000,00	820 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	659 709,00	530 000,00	530 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	153 663,00	90 000,00	90 000,00
1313	Subv. équipt Départements	73 085,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 475 038,04	1 927 500,00	1 927 500,00
1641	Emprunts en euros	2 475 038,04	1 927 500,00	1 927 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 361 495,04	2 747 500,00	2 747 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	123 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	123 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		123 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 484 495,04	2 747 500,00	2 747 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	213 836,96	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	406 000,00	300 000,00	300 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	300 000,00	300 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	406 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		619 836,96	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		619 836,96	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 104 332,00	3 047 500,00	3 047 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 047 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042.
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5199 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du COCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 745 797,55									
1641 Emprunts en euros (total)					6 745 797,55									
0000733051 - LE PUECH	CREDIT AGRICOLE	05/11/2015	01/01/2021	30/01/2021	125 000,00	F	Taux fixe à 2,77 %	2,770	2,799	EUR	T	P	O	A-1
00001207524 - OLMET	CREDIT AGRICOLE	22/06/2016	01/01/2021	01/02/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 2,19 %	2,190	2,208	EUR	T	P	O	A-1
00003319737 - CAYLAR	CREDIT AGRICOLE	17/10/2019	01/01/2021	30/04/2021	462 000,00	F	Taux fixe à 1,07 %	1,070	1,070	EUR	A	P	O	A-1
00003695137 - LE PUECH	CREDIT AGRICOLE	09/11/2020	01/01/2021	15/01/2021	123 000,00	F	Taux fixe à 0,77 %	0,770	0,770	EUR	A	P	O	A-1
013607018PR - LES RIVES	CREDIT AGRICOLE	08/07/2010	01/01/2021	02/01/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
01CPKT011PR - PEGAIROLLES	CREDIT AGRICOLE	12/09/2007	01/01/2021	06/01/2021	171 000,00	F	Taux fixe à 4,77 %	4,770	4,856	EUR	T	P	O	A-1
01T5F8018PR - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	14/04/2009	01/01/2021	14/05/2021	50 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	4,750	4,750	EUR	A	P	O	A-1
02LJ72019PR - FOZIERES	CREDIT AGRICOLE	29/06/2012	01/01/2021	10/01/2021	15 000,00	F	Taux fixe à 4,6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
1130837 - LES RIVES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/01/2009	01/01/2021	01/02/2021	68 754,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1235647-1 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	01/01/2021	01/12/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
16258-1 - FOZIERES	CREDIT AGRICOLE	20/12/2013	01/01/2021	02/01/2021	45 000,00	F	Taux fixe à 4,43 %	4,430	4,504	EUR	T	P	O	A-1
4895836 - POUJOLS	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2017	01/01/2021	25/01/2021	196 000,00	F	Taux fixe à 2,19 %	2,190	2,208	EUR	T	P	O	A-1
5040775 - ROQUIERDONDE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/06/2014	01/01/2021	01/03/2021	100 000,00	V	Libret A(Prêt@) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prêt@)	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5084214 - SOUBES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/02/2015	01/01/2021	01/03/2021	450 000,00	V	(Livret A(Prêtél) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
5114223 - LE BOSC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/04/2016	01/01/2021	02/01/2021	637 666,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,250	EUR	T	P	O	A-1
5232068 - ST MAURICE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/12/2018	01/01/2021	02/01/2021	100 000,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5237823 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2018	01/01/2021	01/12/2023	1 800 000,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5310265 - CELLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2019	01/01/2021	01/01/2026	125 060,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,250	EUR	X	C	O	A-1
5310266 - CELLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2019	01/01/2021	01/01/2026	45 665,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,274	EUR	X	C	O	A-1
5478129 - LAUROUX	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2019	01/01/2021	25/01/2021	90 000,00	F	Taux fixe à 1.77 %	1,770	1,782	EUR	T	P	O	A-1
647440017 - USCLAS	CREDIT AGRICOLE	29/11/2000	01/01/2021	15/07/2021	114 336,76	F	Taux fixe à 6.24 %	6,240	6,240	EUR	A	P	O	A-1
717120017 - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	04/09/2001	01/01/2021	01/12/2021	95 280,64	F	Taux fixe à 5.6 %	5,600	5,800	EUR	A	P	O	A-1
72824 - LODEVE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2017	06/01/2018	02/01/2021	150 000,00	V	(Livret A(Prêtél) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Prêtél)	1,250	1,250	EUR	A	P	O	A-1
838325019 - LES PLANS	CREDIT AGRICOLE	19/12/2003	01/01/2021	01/03/2021	45 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8457677 - ST ETIENNE	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2013	01/01/2021	25/02/2021	220 000,00	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,341	EUR	T	P	O	A-1
8462623 - SOUMONT	CAISSE D'EPARGNE	09/10/2013	01/01/2021	25/01/2021	200 000,00	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,341	EUR	T	P	O	A-1
9454879/226304E - ST MAURICE	CAISSE D'EPARGNE	11/09/2020	01/01/2021	25/03/2021	54 161,36	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,195	EUR	T	P	O	A-1
A17101CO000 - ST JEAN	CAISSE D'EPARGNE	26/08/2010	01/01/2021	25/02/2021	176 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,460	3,505	EUR	T	C	O	A-1
A171205P000-1 - ST PIERRE	CAISSE D'EPARGNE	08/05/2012	01/01/2021	25/03/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,939	EUR	T	C	O	A-1
ALR202050856 - LA VACQUIERIE	CAISSE D'EPARGNE	14/09/2005	01/01/2021	25/08/2021	30 000,00	V	(Euribor 12M + 0,4)-Floor -0,4 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
MIN537911EUR/001 - LODEVE	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/01/2021	01/03/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,432	EUR	T	P	O	A-1
MON537903EUR/001 EX	SFIL CAFFIL	09/01/2015	01/01/2021	01/03/2021	75 000,00	F	Taux fixe à 2,05 %	2,050	2,068	EUR	T	C	O	A-1
MON502274EUR - LES PLANS	SFIL CAFFIL	14/12/2005	01/01/2021	02/01/2021	147 500,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
MON537910EUR/001 - LODEVE	SFIL CAFFIL	14/12/2005	01/01/2021	02/01/2021	147 500,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
MON538421EUR EX MON253888EUR - ST MAURICE	SFIL CAFFIL	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2021	106 444,79	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	4,860	EUR	A	P	O	A-1
MON538422EUR EX MON257803EUR - Pegairolles	SFIL CAFFIL	15/04/2008	01/01/2021	01/03/2021	176 000,00	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	4,860	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1601 Autres emprunts (total)					0,00									
1602 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1607 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 745 797,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 935 123,66					240 156,04	141 532,73	0,00	39 340,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 935 123,66					240 156,04	141 532,73	0,00	39 340,87
00000733051 - LE PUECH	N	0,00	A-1	97 475,85	13,08	F	Taux fixe à 2,77 %	2,799	8 178,00	2 636,26	0,00	421,49
0001207824 - OLMET	N	0,00	A-1	74 438,49	13,83	F	Taux fixe à 2,19 %	2,208	4 695,49	1 692,63	0,00	250,68
00003319737 - CAYLAR	N	0,00	A-1	429 393,54	22,33	F	Taux fixe à 1,07 %	1,070	16 565,36	4 594,51	0,00	2 944,84
00003995137 - LE PUECH	N	0,00	A-1	111 531,62	17,04	F	Taux fixe à 0,77 %	0,770	5 800,51	858,79	0,00	750,21
013607018PR - LES RIVES	N	0,00	A-1	41 167,30	6,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	5 231,19	1 697,29	0,00	1 390,45
01CPKT011PR - PEGAIROLLES	N	0,00	A-1	114 686,56	14,76	F	Taux fixe à 4,77 %	4,856	5 372,69	5 375,39	0,00	1 231,15
01T3F9018PR - LES PLANS	N	0,00	A-1	22 933,51	6,37	F	Taux fixe à 4,75 %	4,750	2 638,18	1 089,34	0,00	596,23
02LJ72019PR - FOZIERES	N	0,00	A-1	5 900,12	4,52	F	Taux fixe à 4,6 %	4,680	1 137,92	251,96	0,00	48,68
1130837 - LES RIVES	N	0,00	A-1	31 099,38	6,06	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	3 881,67	1 390,14	0,00	1 111,68
1235647-1 - LODEVE	N	0,00	A-1	59 934,65	4,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	11 076,62	2 367,42	0,00	155,46
16259-1 - FOZIERES	N	0,00	A-1	30 027,49	11,00	F	Taux fixe à 4,43 %	4,504	2 108,21	1 295,51	0,00	305,77
4895836 - POUJOLS	N	0,00	A-1	78 973,53	19,57	F	Taux fixe à 2,19 %	2,208	3 151,36	1 659,96	0,00	291,91
504075 - ROQUERDONDE	N	0,00	A-1	71 635,77	16,67	V	(Livret A/Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	3,000	3 642,55	2 847,60	0,00	263,59
5084214 - SOUBES	N	0,00	A-1	275 625,00	12,17	V	(Livret A/Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	3,000	22 500,00	10 811,55	0,00	981,29

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
5114223 - LE BOSQ	N	0,00	A-1	566 795,61	34,00	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,750	10 171,57	18 878,00	0,00	6 290,10
5232085 - ST MAURICE	N	0,00	A-1	92 500,00	36,00	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,750	2 500,00	1 156,25	0,00	2 488,13
5237823 - LODEVE	N	0,00	A-1	1 800 000,00	39,92	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,750	45 000,00	49 500,00	0,00	6 707,89
5310285 - CELLES	N	0,00	A-1	0,00	62,00	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,750	0,00	0,00	0,00	0,00
5310286 - CELLES	N	0,00	A-1	0,00	62,00	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,819	0,00	0,00	0,00	0,00
5478129 - LAUROUX	N	0,00	A-1	80 421,19	21,57	F	Taux fixe à 1.77 %	1,782	3 059,67	1 403,21	0,00	247,23
647440017 - USCLAS	N	0,00	A-1	31 525,92	3,54	F	Taux fixe à 6.24 %	6,240	7 181,69	1 967,48	0,00	696,37
717120017 - LES PLANS	N	0,00	A-1	25 455,04	3,92	F	Taux fixe à 5.8 %	5,800	5 836,03	1 476,41	0,00	91,67
72824 - LODEVE	N	0,00	A-1	133 508,31	25,00	V	(Livret A/Préfixé) + 0.75%-Floor 0 sur Livret A/Préfixé)	2,750	4 241,08	1 722,90	0,00	3 544,98
838325019 - LES PLANS	N	0,00	A-1	6 800,66	1,17	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	3 223,61	314,19	0,00	133,51
8457677 - ST ETIENNE	N	0,00	A-1	162 472,91	16,15	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	7 690,76	6 267,08	0,00	496,68
8462623 - SOUMONT	N	0,00	A-1	128 315,06	11,07	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	9 583,50	4 116,62	0,00	707,45
9454879(2263)ME - ST MAURICE	N	0,00	A-1	47 361,76	12,73	F	Taux fixe à 1.10 %	1,195	3 460,88	546,20	0,00	7,26
A17101C0000 - ST JEAN	N	0,00	A-1	68 200,00	7,65	F	Taux fixe à 3.46 %	3,505	8 800,00	2 245,54	0,00	199,61
A171205P000-1 - ST PIERRE	N	0,00	A-1	47 500,00	9,46	F	Taux fixe à 4.85 %	4,839	5 000,00	2 212,61	0,00	26,63

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
ALR20098696 - LA VACQUERIE	N	0,00	A-1	15 764,15	12,05	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor -0.4 sur Euribor 12M	1,910	1 039,89	300,96	0,00	176,41
MIN537911EUR001 - LODEVE	N	0,00	A-1	62 534,97	13,92	F	Taux fixe à 4.36 %	4,432	3 318,57	2 672,75	0,00	207,98
MON537906EUR001 EX MON502274EUR - LES PLANS	N	0,00	A-1	36 290,00	7,17	F	Taux fixe à 2.05 %	2,096	5 000,00	704,69	0,00	51,61
MON537910EUR001 - LODEVE	N	0,00	A-1	38 808,35	3,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	9 170,35	1 463,07	0,00	1 114,25
MON538421EUR EX MON253969EUR - ST MAURICE	N	0,00	A-1	36 067,09	4,25	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	6 542,89	1 760,07	0,00	1 076,58
MON538422EUR EX MON257803EUR - Pogaïrolles	N	0,00	A-1	112 224,85	14,17	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	5 255,80	5 454,13	0,00	4 317,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de trape sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 935 123,66					240 156,84	141 532,73	0,00	89 346,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 935 123,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, barrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture								
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/666	Produits c/766	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2021-12-16

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	14 000,00		50 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
0	14 000,00	01/01/2022	50 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	14 000,00		50 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		531 000,00	531 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		245 000,00	245 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	245 000,00	245 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		286 000,00	286 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	286 000,00	286 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	531 000,00	0,00	0,00	531 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		300 000,00	III 300 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		300 000,00	300 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	300 000,00	300 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	531 000,00
Ressources propres disponibles	IV	300 000,00
Solde	V = IV – II (6)	-231 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
4 Etudes et travaux constructions de stations d'épuration	2 205 075,00	0,00	2 205 075,00	1 044 237,93	985 000,00	175 837,07
3 Etudes et travaux de mise à niveau de stations d'épuration	890 000,00	0,00	890 000,00	675 000,00	35 000,00	180 000,00
2 Réhabilitation des réseaux existants	1 183 445,00	502 330,00	1 685 775,00	448 774,59	1 236 500,00	500,41
1 Schéma Directeur Intercommunal de l'assainissement collectif	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	150 000,00	60 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	3,00	2,00	5,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	4,00	2,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NGR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PR : Police
 QTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité,
 3-2 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité,
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi,
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quota de temps de travail est inférieure à 50 %,
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel,
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus,
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 59
 Nombre de membres présents : 0 31
 Nombre de suffrages exprimés : 0 31

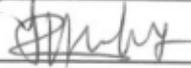
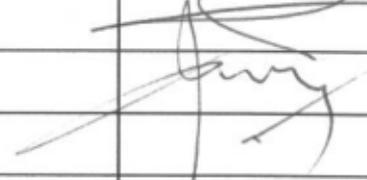
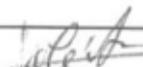
VOTES :

Pour : 0 31
 Contre : 0
 Abstentions : 0

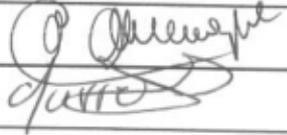
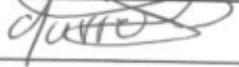
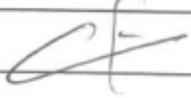
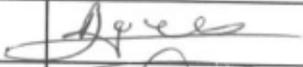
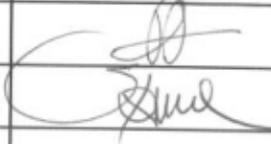
Date de convocation : 13/12/2022

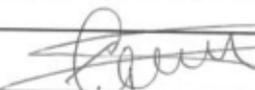
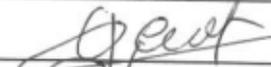
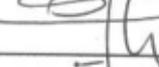
Présenté par (1) le President,
 A Lodeve le 19/12/2022
 (1) le President,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Lodeve, le 19/12/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BELLAS Christian	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CARLES Alain	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GOURMELON Izïa	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEMAIRE Guy	
LÉVÊQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric FRONTIN Claudine	
PAILHOX Jean-Paul	
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	
ROMO Christophe	
ROUQUETTE DAMIEN	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
THERY Clément		
TRINQUIER Jean		
VALAT Jérôme		
VALETTE Daniel		
VAN DER HORST Claire		
VANEL Véronique		
VENOT Félicien		
VERDOL Marie-Laure		
VIALA Alain		

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, , et de la publication le 20/12/22

A. Rodière

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

le 19 décembre 2022

le Président
Jean-Luc Riqui



1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr